

GUIDE DE L'AUTEUR



Fondation littéraire Fleur de Lys

Le seul et unique organisme sans but lucratif dans le domaine de l'autoédition au Québec.

Créée en 2003 par et pour les auteurs amateurs.

Un service-conseil personnalisé et gratuit par téléphone, par courriel et sur rendez-vous.

Des services d'autoédition honnêtes et d'excellente réputation.

Des forfaits économiques abordables.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
AUTOÉDITION ET LOISIR LITTÉRAIRE	3
DE L'AUTOÉDITION À L'ÉDITION PARTICIPATIVE	4
DES FORFAITS À PRIX FIXES PLUTÔT QUE DES SOUMISSIONS À PRIX VARIABLES	4
L'AUTOÉDITION AVEC UN COMITÉ DE LECTURE.....	5
UN CHOIX ENTRE DEUX LICENCES D'ÉDITION.....	7
UN VRAI CONTRAT D'ÉDITION	8
LA REDEVANCE VERSÉE À L'AUTEUR	8
UN DON = UN EXEMPLAIRE	9
LES QUATRE OPTIONS D'ÉDITION.....	10
LISTE DES SERVICES INCLUS DANS CHAQUE OPTION D'ÉDITION ..	11
POURQUOI NOUS N'OFFRONS PAS LA DISTRIBUTION EN LIBRAIRIES TRADITIONNELLES ?	12
SOYEZ PRUDENT	13

Cliquez sur le lien ci-dessous pour visiter le site web de notre maison d'édition

<https://editionfondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/>

AUTOÉDITION ET LOISIR LITTÉRAIRE

Pourquoi encourager un organisme sans but lucratif plutôt qu'une entreprise privée ?

En 2003, les auteurs amateurs ont demandé que le projet québécois d'autoédition en ligne soit sans but lucratif plutôt qu'une entreprise privée.

Ils s'assuraient ainsi d'un usage équitable des revenus générés par les services de cet organisme et d'un réinvestissement soutenu pour en assurer la pérennité. Les auteurs amateurs québécois intéressés par l'autoédition en ligne ne voulaient pas que l'autoédition de leurs œuvres serve à enrichir les actionnaires d'une entreprise privée.

Aussi, ils s'assuraient que leur rêve d'être publié ne vire pas au cauchemar financier aux mains d'entreprises privées. Si l'autoédition souffre d'une mauvaise perception, c'est très souvent en raison des pratiques des entreprises privées qui ne livrent pas adéquatement les services vendus aux auteurs.

Enfin, plusieurs services d'autoédition poussent les auteurs amateurs à devenir des auteurs entrepreneurs dans le seul et unique but de leur vendre davantage de services et d'augmenter les bénéfices de leurs actionnaires.

La Fondation littéraire Fleur de Lys offre ses services dans le plus grand respect des besoins des auteurs amateurs, ces derniers s'adonnant à un loisir qui doit demeurer un loisir par opposition à une entreprise.

L'auteur amateur se distingue de l'auteur entrepreneur. Le premier inscrit sa démarche dans un loisir sans aspiration pécuniaire. Le second s'investit dans l'espoir de tirer un revenu et une certaine renommée, parfois en envisageant une carrière professionnelle.

La Fondation littéraire Fleur de Lys est d'abord et avant tout au service des auteurs amateurs quoiqu'elle puisse accommoder les auteurs entrepreneurs.

DE L'AUTOÉDITION À L'ÉDITION PARTICIPATIVE

Dès sa création en 2003, la Fondation littéraire Fleur de Lys a réduit la part financière de l'auteur grâce au bénévolat

La Fondation littéraire Fleur de Lys a été l'un des premiers services d'autoédition en ligne à introduire l'édition participative ou à frais partagés entre l'auteur et l'éditeur. L'auteur ne débourse pas l'ensemble de la facture de l'édition de son œuvre (contrairement à ce qui se passe dans l'entreprise privée).

La Fondation en assume une partie des frais d'édition grâce aux heures de bénévolat investies par son équipe dans la réalisation de chaque projet d'édition.

DES FORFAITS À PRIX FIXES PLUTÔT QUE DES SOUMISSIONS À PRIX VARIABLES

La Fondation littéraire Fleur de Lys garantit la transparence en offrant aux auteurs des forfaits à prix fixes.

L'auteur amateur est très souvent contraint de demander une soumission pour l'autoédition de son œuvre. Ainsi, les prix des offres de services varient d'une entreprise à l'autre. Cette variation des prix peut mettre en cause la qualité et le professionnalisme dans l'exécution de l'autoédition.

Dès le départ, la Fondation littéraire Fleur de Lys a choisi d'offrir des forfaits d'édition à prix fixes. Et ces derniers sont publiés sur le site web de notre maison d'édition par souci de transparence. Les auteurs savent donc à quoi s'attendre avant même de nous contacter.

L'AUTOÉDITION AVEC UN COMITÉ DE LECTURE

La Fondation littéraire Fleur de Lys a innové dans le secteur de l'autoédition en ajoutant un comité de lecture

Habituellement, l'autoédition laisse l'auteur seul juge de son œuvre et de la pertinence de sa publication. En acceptant toutes les œuvres soumises par les auteurs, certaines entreprises de services d'autoédition sont devenues de véritables « usines à livres » en multipliant les titres.

Dès le départ, la Fondation littéraire Fleur de Lys s'est dotée d'un Comité de lecture, repoussant l'idée que l'autoédition publie tout et n'importe quoi. Nous ne voulons pas qu'une œuvre de qualité soit dévalorisée en voisinant des œuvres de mauvaise qualité. Ainsi, nous nous sommes donné des critères de sélection pour constituer un catalogue de titres de qualité.

Au fil des ans, la Fondation littéraire Fleur de lys » a acquis une notoriété enviable. Elle est devenue une marque synonyme de qualité autant pour ses auteurs et leurs œuvres que son travail d'édition.

NOS CRITÈRES DE SÉLECTIONS

1. Intérêt du sujet
2. Qualité d'écriture
3. Absence de faute d'orthographe et de grammaire

Aucune de nos options d'édition ne comprend la correction. Si votre manuscrit est refusé uniquement en raison de ce critère de sélection, nous vous inviterons à le corriger à nouveau ou à confier cette tâche à un service externe. Vous pourrez aussi demander une soumission à notre correctrice.

→

4. Politique éditoriale

La Fondation littéraire Fleur de Lys s'assure que le manuscrit respecte sa politique éditoriale à l'égard des bonnes mœurs, de la nudité et de la peine de mort.

Bonnes mœurs : La Fondation littéraire Fleur de Lys n'édite pas d'œuvres à caractère érotique ou pornographique parce qu'elle est d'avis que le sexe (érotisme et pornographie) est déjà suffisamment voire trop présent sur le réseau Internet. Cependant, la fondation reconnaît que le sexe fait partie intégrante de la vie de toutes personnes. Aussi, la fondation est d'avis qu'il est tout à fait raisonnable que les auteurs puissent témoigner raisonnablement de l'aspect sexuel de la vie dans leurs œuvres. À cet égard, nous considérons comme raisonnable l'édition d'une œuvre ne comptant pas plus d'une ou deux scènes d'amour physique (érotisme) pour autant que ces scènes soient courtes de façon à ne pas faire du sexe l'un des aspects dominants de l'œuvre et qu'elles n'incluent pas un langage explicite, grossier ou vulgaire, une description détaillée des organes génitaux et des actes sexuels. En cela, la fondation se base notamment, mais pas exclusivement, sur les critères de classement des films réservés aux 13 ans et plus (ce qui exclut les 16 ans et plus et les 18 ans et plus) appliqués par la Régie du cinéma du Gouvernement du Québec. Enfin, la fondation étiquette chaque œuvre incluant une scène d'amour physique de cette mention: «Réservé aux 13 ans et plus – Prudence des parents fortement conseillée.»

Nudité : La Fondation littéraire Fleur de Lys n'édite pas d'œuvres contenant des illustrations à caractère sexuel notamment, mais pas exclusivement, des illustrations de nudité sexuelle, c'est-à-dire montrant les fesses ou le sexe d'enfants, d'hommes ou de femmes, des illustrations d'enfants, d'hommes ou de femmes en sous-vêtements ou autrement vêtus donnant à penser indûment au sexe.

Liberté de religion : Quoique la charte des droits et des libertés de la personne garantisse la liberté de religion, la Fondation littéraire Fleur de Lys n'accepte pas les manuscrits religieux et autres faisant l'étalage et/ou la promotion de la peine de mort et/ou toutes autres actions contraires aux lois canadiennes et québécoises.

UN CHOIX ENTRE DEUX LICENCES D'ÉDITION

La Fondation littéraire Fleur de Lys offre aux auteurs le choix entre deux licences d'édition.

La plupart des entreprises de services d'autoédition ne signent pas de contrats d'édition avec leurs auteurs. Il ne s'agit pas d'éditeurs. Ainsi, elles se limitent à la facturation des services retenus par l'auteur.

La Fondation littéraire Fleur de Lys se définit comme un éditeur. Nous sommes une *maison d'édition en ligne*. Nous disons *en ligne* parce que tout se déroule sur le web par Internet (quoiqu'il nous fait toujours plaisir de rencontrer des auteurs en personne à leur demande).

À titre d'éditeur, la Fondation littéraire Fleur de Lys offre aux auteurs le choix entre deux licences d'édition. Avec la première licence, l'auteur accorde à la Fondation littéraire Fleur de Lys l'EXCLUSIVITÉ de la vente de son livre. Il nous réfère les lecteurs potentiels et nous nous occupons de tout. Avec la seconde licence, l'auteur et la Fondation littéraire Fleur de Lys PARTAGENT le droit de vente des exemplaires de son livre.

1. LICENCE EXCLUSIVE. Édition et vente exclusive par nous dans notre propre librairie en ligne. L'auteur réfère les lecteurs intéressés vers notre librairie en ligne et nous répondons aux commandes. L'auteur ne peut pas mettre son livre en vente ailleurs sur d'autres sites web, y compris d'autres librairies en ligne.

L'auteur peut commander des exemplaires de son livre pour les offrir en cadeau ou les vendre. Idéal pour l'auteur à la recherche d'un service tout-en-un.

2. LICENCE PARTAGÉE. Édition et vente de votre livre dans notre librairie en ligne avec le droit pour l'auteur de vendre lui-même des exemplaires de son livre partout ailleurs. Pour ce faire, l'auteur peut commander des exemplaires de son livre au prix coûtant de l'imprimeur + 10% de commission pour l'éditeur sur le total de sa commande à l'imprimeur + les frais de livraison. Idéal pour l'auteur entrepreneur.

UN VRAI CONTRAT D'ÉDITION

La Fondation littéraire Fleur de Lys a adapté à l'édition en ligne le contrat type proposé par les écrivains professionnels.

Si des entreprises de services d'autoédition mettent de l'avant le fait qu'il n'est nul besoin de signer un contrat pour retenir leurs services, ce n'est pas le cas dans le domaine de l'édition où un contrat type a été élaboré au Québec par les écrivains professionnels.

C'est par respect des revendications formulées par les écrivains professionnels que la Fondation littéraire Fleur de Lys a adopté leur contrat type en l'adaptant à l'édition en ligne.

LA REDEVANCE VERSÉE À L'AUTEUR

La Fondation littéraire Fleur de Lys verse à l'auteur une redevance variable de 10% à 50% selon le type d'exemplaire.

La licence d'édition exclusive comprend une redevance de 10% sur le prix de vente de chaque exemplaire papier et de 50% sur le prix de vente de chaque exemplaire numérique.

La licence d'édition partagée comprend aussi une redevance de 10% sur le prix de vente de chaque exemplaire papier et de 50% sur le prix de vente de chaque exemplaire numérique lorsque la vente est effectuée par la Fondation littéraire Fleur de Lys. Lorsque la vente est effectuée par l'auteur, il en conserve tous les profits.

Notez que ces pourcentages ne s'appliquent pas lorsque l'auteur choisit la licence d'édition PARTAGÉE, car il encaisse tous les profits de ses propres ventes.

UN DON = UN EXEMPLAIRE

Pour obtenir un exemplaire de l'un de nos livres, le lecteur fait un don d'un montant fixe.

Pour obtenir un exemplaire d'un livre de l'un de nos auteurs, le lecteur verse un don à la Fondation littéraire Fleur de Lys. Ainsi, on ne peut pas à proprement parler de *ventes* de livre, mais de récompense ou de cadeau aux lecteurs.

UN DON D'UN MONTANT FIXE SELON LE TYPE D'EXEMPLAIRES

Pour un exemplaire papier, le don demandé au lecteur est de 24.95\$, à quelques exceptions près notamment pour les livres de grand format, les livres avec une multitude de pages en couleurs, les livres très volumineux et les livres reconnus de grandes valeurs par l'auteur (ex.: un essai ayant demandé des années de recherche). Tout est inclus dans le montant du don : le coût de l'impression à la demande du titre demandé, les frais de contrôle de la qualité, les frais de manutention, les frais d'emballage et les frais de livraison. Pas de surprise. Aucun coût n'est ajouté au montant du don affiché dans notre librairie en ligne.

La redevance versée à l'auteur : $10\% \times 24.95\$ = 2,50\$/exemplaire$

Pour un exemplaire numérique, le don demandé au lecteur est de 7.00\$, tout inclus). L'exemplaire numérique est livré au lecteur en pièce jointe à un courriel ou à l'aide d'un lien transmis par courriel.

La redevance versée à l'auteur : $50\% \times 7.00\$ = 3,50\$/exemplaire$

POURQUOI DES DONS AU MONTANT FIXE ?

Avec cette politique de don au montant fixe, la Fondation littéraire Fleur de Lys subventionne les livres plus dispendieux à imprimer avec les livres moins dispendieux à imprimer. Car peu importe le nombre de pages (à quelques exceptions près), le montant du don demandé au lecteur demeure le même. Ainsi, sur certains livres, nous ne réalisons pas de profit et sur d'autres nous réalisons des profits.

LES QUATRE OPTIONS D'ÉDITION

Option # 1 : Papier et numérique pour la vente

L'édition d'exemplaires papier et numériques pour la vente partout dans le monde via notre site Internet (inclus la mise en page et 10 exemplaires papier). Contribution financière demandée à l'auteur : 950.00\$.

Option # 2 : Numérique pour la vente

L'édition d'exemplaires numériques seulement pour la vente partout dans le monde via notre site Internet (inclus la mise en page et 1 exemplaire numérique) : PDF (250.00\$); ePub (350.00\$); PDF & ePub (450.00\$).

Option # 3 : Numérique pour distribution gratuite

L'édition numérique en format PDF et/ou en format ePub pour la distribution gratuite partout dans le monde via notre site Internet : PDF (215.00\$) ePub (350.00\$); PDF & ePub (450.00\$). Cette option permet à tous les visiteurs de notre bibliothèque en ligne de télécharger gratuitement l'exemplaire numérique complet de votre livre.

Option # 4 : Livre publié sur un site web dédié

L'édition WEB pour la lecture gratuite partout dans le monde sur un site Internet dédié à votre livre : Livre Web (250.00\$). Cette option permet à tous les visiteurs du site Internet dédié à votre livre de le lire gratuitement sur leur ordinateur, leur liseuse électronique, leur tablette électronique et/ou leur téléphone cellulaire. L'affichage du site s'ajuste automatiquement aux dimensions de l'écran de l'appareil utilisé par l'internaute grâce à un design adaptatif.

Attention : La contribution financière demandée pour les manuscrits comprenant de nombreuses photographies, illustrations et tableaux en couleurs est de : 1,200.00\$.

Attention : Pour les livres illustrés de nombreuses images exigeant une vérification des droits d'auteur et une recherche élaborées exigeant plusieurs heures de travail, il sera demandé à l'auteur une contribution financière additionnelle à celle annoncée sur cette page.

LISTE DES SERVICES INCLUS DANS CHAQUE OPTION D'ÉDITION

- la mise en page;
- l'attribution d'un numéro ISBN (gratuit);
- la conception des couvertures;
- 1 exemplaire numérique;
- une page d'auteur sur notre site web pour chaque livre (avec des liens vers la section «Obtenir un exemplaire», un résumé et un extrait de votre livre, une présentation et une photographie de l'auteur, et le cas échéant, un lien vers votre site Internet personnel et/ou votre blogue);
- l'intégration de votre livre à notre catalogue (Recherche par auteur, Recherche par genre, Recherche par titre);
- l'ajout de votre livre dans la section Nouveautés;
- une liste de sites Internet où vous pourrez annoncer gratuitement votre livre avec un lien vers votre page personnelle d'auteur sur notre site;
- le dépôt légal à la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ);
- un communiqué de presse annonçant la publication de votre livre, communiqué que vous pourrez envoyer aux médias et que nous ajouterons sur votre page d'auteur;
- un soutien technique et des conseils si vous organisez un lancement de votre livre et/ou si vous participez à un salon du livre ou autres événements littéraires.

La Fondation littéraire Fleur de Lys n'offre pas à ses auteurs une option incluant la participation à des salons du livre et autres événements littéraires en raison de son modèle d'affaires priorisant le tout sur le web. Qui plus est, nous n'encourageons pas les auteurs amateurs à investir dans une telle option. Seuls les auteurs entrepreneurs auront avantage à investir dans une telle option.

POURQUOI N'OFFRONS-NOUS PAS LA DISTRIBUTION EN LIBRAIRIES TRADITIONNELLES ?

Dans l'étude «*Le Portrait de la diversité de l'offre des distributeurs de livres*» est le troisième numéro (mai 2017) publiée dans l'édition de mai 2017 du bulletin *Enjeux de la diffusion et de la distribution de livres* réalisée par l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF) on apprend que le risque financier de la distribution en librairies traditionnelles est très élevé. Voici un extrait de cette étude :

Nombre d'exemplaires vendus par titre : Au cours de la dernière année, les distributeurs ont vendu 259 799 titres différents au Canada. De ce nombre, 148 324 ont été vendus à moins de 10 exemplaires (57 %), 56 307 titres ont été vendus de 10 à 50 exemplaires (22 %) et 55 168 titres à plus de 50 exemplaires (21 %).

Nombre d'exemplaires vendus par titre Édition nationale : Au cours de la dernière année, les distributeurs ont vendu 48 105 titres différents ayant été publiés au Québec et au Canada. De ce nombre, 21 465 ont été vendus à moins de 10 exemplaires (45 %), 10 521 titres ont été vendus de 10 à 50 exemplaires (22 %) et 16 119 titres à plus de 50 exemplaires (33 %).

Nombre d'exemplaires vendus par titre Édition étrangère : Au cours de la dernière année, les distributeurs ont vendu 211 694 titres différents ayant été publiés à l'étranger. De ce nombre, 126 859 ont été vendus à moins de 10 exemplaires (60 %), 45 786 titres ont été vendus de 10 à 50 exemplaires (22 %) et 39 049 titres à plus de 50 exemplaires (18 %).

Le modèle d'affaires de la Fondation littéraire Fleur de Lys n'inclut pas la distribution de nos livres en librairies traditionnelles en raison :

- du coût élevé de la commission demandée par les librairies (40% du prix de vente de chaque exemplaire);
- du coût de l'impression à la demande (l'impression d'un exemplaire à la fois est plus dispendieuse)
- de la courte durée de vie des nouveautés en librairies (30 à 120 jours).

La Fondation répond à toutes les commandes des libraires traditionnelles en leur offrant une commission de 15%.

SOYEZ PRUDENT

Tout le monde se lance dans l'édition

La Fondation littéraire Fleur de Lys s'est donné une mission d'éducation populaire auprès des auteurs amateurs, des auteurs entrepreneurs et des lecteurs. Cette mission a pour but de sensibiliser et d'informer les intéressés au sujet du monde du livre et de ses rouages.

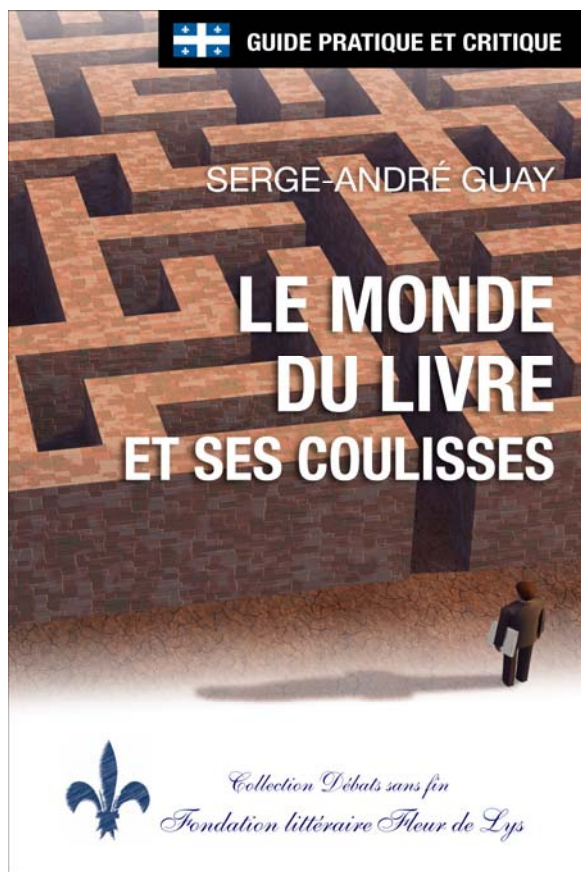
L'autoédition (ou l'auto publication) et l'édition à compte d'auteur étaient déjà l'objet de vives critiques avant la popularité qu'elles connaissent aujourd'hui. Il n'est pas rare que l'on parle des arnaques de l'autoédition et de l'édition à compte d'auteur. Il revient à l'auteur de devenir un « consommateur averti ».

Avec la démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies, tout le monde se lance dans l'édition de tous types. Certaines personnes et entreprises se présentent comme des éditeurs « traditionnels » uniquement parce qu'elles proposent la distribution en librairies avec pignons sur rue. La majorité de ces personnes et entreprises ne jouissent d'aucune reconnaissance officielle au sein du milieu de l'édition sans compter qu'elles ne sont pas enregistrées auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. D'autres inventent des noms pour baptiser leur maison d'édition, mais sans aucun enregistrement officiel auprès du Registraire des entreprises du Québec. En fait, ces noms ne sont rien de plus que des marques de commerce. Et la plupart ne sont même pas enregistrées comme telles après de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. On compte aussi des imprimeurs déguisés en éditeurs et des éditeurs déguisés en imprimeur.

L'auteur amateur doit faire preuve de la plus grande des prudences pour ne pas voir son rêve d'être lu devenir un véritable cauchemar financier avec pour seul recours l'Office de la protection du consommateur.

La Fondation littéraire Fleur de Lys a publié un guide sous le titre
« Québec - Le monde du livre et ses coulisses »
en téléchargement libre et gratuit à cette adresse :

<http://manuscritdepot.com/n.serge-andre-guay.5.pdf>



LE MONDE DU LIVRE ET SES COULISSES

Le monde québécois du livre
et ses coulisses

Guide pratique et critique

Serge-André Guay, président éditeur
Fondation littéraire Fleur de Lys
Lévis, Québec, Canada, 2016, 478 pages.
Format 6 X 9 pouces, reliure allemande
ISBN 978-2-89612-487-9
Exemplaire papier : 24.95\$ (Canada)
Exemplaire numérique : Gratuit (PDF)

Ce livre se présente d'abord comme un guide-conseil pour les nouveaux auteurs, les auteurs et les écrivains professionnels. Il traite de tous les types d'édition (édition à compte d'éditeur, édition à compte d'auteur, autoédition,

édition participative et édition en ligne). Il vous permettra de prendre les meilleures décisions quant à l'avenir de votre manuscrit. Il vous informe sur les pièges à éviter à chaque étape.

Ce livre se veut aussi un essai critique sur le nouveau et l'ancien monde du livre. Il vous aidera à situer votre projet dans le contexte particulier de l'évolution du monde traditionnel de l'édition et de la révolution technologique à l'origine d'un tout nouveau monde du livre.

Enfin, ce livre dresse un portrait de l'Internet et du web littéraire québécois et canadien-français. Il traite aussi du poids de notre culture sur le web avec une attention particulière au livre et votre livre. Il vous introduit au projet APPUI-LIVRES, un quotidien et une agence de presse web dédiés au livre.

Au besoin, l'auteur témoigne de son expérience à titre de président éditeur de la Fondation littéraire Fleur de Lys, le premier éditeur libraire québécois sans but lucratif sur le web avec impression papier et numérique à la demande.

**Cliquez sur le lien ci-dessous pour télécharger
votre exemplaire numérique gratuit (PDF)**

<http://manuscritdepot.com/n.serge-andre-guay.5.pdf>